

LES ACTIFS DE CROISSANCE

GLOBAL

INCORPORÉE

États financiers du

Fonds Iman de Global

31 décembre 2016 et 2015



Fonds Iman de Global

31 décembre 2016 et 2015

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
Comptes de résultat et de résultat global.....	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Annexe du portefeuille	8
Notes annexes	9-17

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été dressés par la direction et sont approuvés par le Conseil d'administration de Global Growth Assets Inc. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière.

Global Growth Assets Inc. a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit à titre d'auditeur externe du Fonds et a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux porteurs de parts du Fonds son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-après.



Le chef de la direction,
David Prestwich



Le chef des finances,
Russell Mercado

Toronto (Ontario)
Le 29 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du
Fonds Iman de Global

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 ainsi que les comptes de résultat et de résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Iman de Global aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que des résultats de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 29 mars 2017

Fonds Iman de Global

États de la situation financière
aux 31 décembre 2016 et 2015

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	34 343 512	31 360 723
Trésorerie	724 247	700 073
Souscriptions à recevoir	150 328	5 263
Dividendes à recevoir	28 907	26 070
Autres débiteurs	1 168	1 167
Total de l'actif	35 248 162	32 093 296
Passif		
Rachats à payer	198 107	—
Frais de gestion à payer (note 8)	65 504	70 185
Autres charges à payer	8 527	24
Total du passif	272 138	70 209
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	34 976 024	32 023 087
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	30 291 442	26 316 105
Série F	4 684 582	5 706 982
Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 7)		
Série A	1 698 907	1 445 457
Série F	243 065	294 929
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	17.83	18.21
Série F	19.27	19.35

Approuvé par le Conseil d'administration de
Global Growth Assets Inc., le gestionnaire du Fonds



Harold Wolkin
Administrateur



Allan Smith
Administrateur

Fonds Iman de Global

Comptes de résultat et de résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividendes	778 262	647 236
Autres produits	815	5 822
Profit réalisé à la cession de placements	981 874	1 960 962
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(468 571)	2 814 302
Perte de change sur la trésorerie	(75 620)	(16 195)
	1 216 760	5 412 127
Charges		
Frais de gestion (note 8)	856 029	714 205
Retenues d'impôt à la source	122 914	98 585
Frais d'évaluation et d'administration	105 753	98 682
Autres charges	95 323	63 603
Honoraires d'audit	48 693	52 320
Frais d'inscription	18 210	25 940
Frais de garde	21 088	20 908
Frais de transaction (note 9)	15 384	10 936
Frais du comité d'examen indépendant	2 925	2 700
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(298 170)	(264 153)
	988 149	823 726
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	228 611	4 588 401
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	208 609	3 695 888
Série F	20 002	892 513
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	0.13	2.96
Série F	0.08	3.29

Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

2016	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	26 316 105	5 706 982	32 023 087
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	208 609	20 002	228 611
Distributions			
Tirées du gain en capital	(612 025)	(94 010)	(706 035)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(612 025)	(94 010)	(706 035)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	6 411 516	2 063 344	8 474 860
Réinvestissements de distributions	610 657	80 912	691 569
Rachat de parts rachetables	(2 643 420)	(3 092 648)	(5 736 068)
Augmentation (diminution) nette provenant de transactions sur les parts rachetables	4 378 753	(948 392)	3 430 361
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 975 337	(1 022 400)	2 952 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	30 291 442	4 684 582	34 976 024
2015	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	16 918 171	4 200 793	21 118 964
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 695 888	892 513	4 588 401
Distributions			
Tirées du gain en capital	(1 215 300)	(267 043)	(1 482 343)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 215 300)	(267 043)	(1 482 343)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	7 282 582	1 319 343	8 601 925
Réinvestissements de distributions	1 215 253	231 636	1 446 889
Rachat de parts rachetables	(1 580 489)	(670 260)	(2 250 749)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	6 917 346	880 719	7 798 065
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 397 934	1 506 189	10 904 123
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	26 316 105	5 706 982	32 023 087

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie

pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

	2016	2015
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	228 611	4 588 401
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	75 620	16 195
Profit réalisé à la cession de placements	(981 874)	(1 960 962)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	468 571	(2 814 302)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	9 206	10 936
Charges à payer	201 929	(192 010)
Produit de la vente de placements	9 298 237	9 850 257
Achat de placements	(11 776 929)	(16 766 133)
Souscriptions et dividendes à recevoir et autres débiteurs	(147 903)	(12 066)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(2 624 532)	(7 279 684)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 474 860	8 601 925
Rachat de parts rachetables	(5 736 068)	(2 250 749)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(14 466)	(35 454)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 724 326	6 315 722
Augmentation (diminution) de la trésorerie	99 794	(963 962)
Trésorerie au début de l'exercice	700 073	1 680 230
Perte de change sur la trésorerie	(75 620)	(16 195)
Trésorerie à la fin de l'exercice	724 247	700 073
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	754 369	540 238

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille
au 31 décembre 2016

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres de capitaux propres (98,2 %)			
Îles Caïmans (3,8 %)			
Tencent Holdings Ltd. CAAE	41 384	823 670	1 345 812
France (1,5 %)			
Sanofi-Aventis	4 717	567 752	513 959
Allemagne (4,1 %)			
BASF SE	4 914	516 982	614 867
SAP SE	7 095	633 073	832 476
		1 150 054	1 447 343
Japon (3,4 %)			
Fanuc Corporation	2 200	487 986	501 320
NTT DOCOMO INC.	21 900	496 931	670 677
		984 917	1 171 997
Pays-Bas (4,1 %)			
Unilever NV Amsterdam	11 795	628 451	653 699
ASML Holding NV	5 208	696 623	786 989
		1 325 074	1 440 688
Singapour (1,8 %)			
Singapore Telecommunications Ltd.	183 800	638 968	622 635
Espagne (1,3 %)			
Inditex	9 528	456 547	437 810
Suisse (7,0 %)			
Nestlé SA	7 298	692 561	704 466
Novartis AG	9 307	860 924	911 306
Roche Holding AG	2 718	769 794	835 402
		2 323 279	2 451 174
Royaume-Uni (2,3 %)			
Astrazeneca PLC	11 109	790 651	816 541
États-Unis (68,9 %)			
Alphabet Inc., catégorie C	2 027	1 433 114	2 100 621
Apple Inc.	14 889	1 626 841	2 315 405
Bristol Myers Squibb Co.	9 049	662 692	710 049
Celgene Corp	6 213	1 010 930	965 607
CVS Health Corporation	12 758	1 174 496	1 351 738
Exxon Mobil Corporation	8 311	822 046	1 007 225
Johnson & Johnson	10 716	1 139 013	1 657 680
McDonald's Corporation	6 666	820 147	1 089 444
Merck & Co. Inc.	17 872	1 056 088	1 412 684
Microsoft Corporation	37 089	1 885 538	3 094 524
Monsanto Company	4 969	695 098	701 946
Nike Inc., catégorie B	12 704	683 157	867 039
Procter & Gamble Company	11 231	1 060 720	1 267 912
QUALCOMM Inc.	13 146	975 146	1 150 851
Schlumberger Limited	6 925	658 520	780 582
The Coca Cola Company	21 137	1 089 799	1 176 659
Thermo Fisher Scientific, Inc.	3 551	682 357	672 753
United Parcel Service Inc.	4 545	512 103	699 597
Visa Inc., catégorie A	10 245	1 009 428	1 073 237
		18 997 231	24 095 553
Total du coût et de la juste valeur des placements (98,2 %)		28 058 144	34 343 512
Trésorerie (2,1 %)			724 247
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (-0,3 %)			(91 735)
Actif net (100,0 %)			34 976 024

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Global Growth Assets Inc. (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 29 mars 2017.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Auparavant, le Fonds préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils étaient définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR du Canada »).

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Instruments financiers à la juste valeur

a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Le Fonds a choisi d'appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (tel que modifié en novembre 2013) (« IFRS 9 »), de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2013. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat et de résultat global.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les comptes de résultat et de résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en Bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction de l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur à la date où il a été établi.

Revenu de placement

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les comptes de résultat et de résultat global.

Écart de change

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des comptes de résultat et de résultat global.

Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les comptes de résultat et de résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans le compte de résultat et de résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

b) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en espèces, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en espèces de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. Le Fonds vise à conserver suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est considéré comme minimal. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer des rachats prévus.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois. Les parts rachetables sont rachetables sur demande, au gré du porteur.

c) *Risque de marché*

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

i) *Risque de change*

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille. La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée au moyen des taux de change à terme fournis par un fournisseur de services indépendant. Des pertes peuvent survenir si la valeur de la devise subit une variation ou si la contrepartie ne respecte pas le contrat.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2016 et 2015. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait (diminué) augmenté de 3 434 351 \$ au 31 décembre 2016 (3 136 089 \$ au 31 décembre 2015). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

31 décembre 2016	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	816 541	–	816 541	2,3
Euro	3 839 800	–	3 839 800	11,0
Yen japonais	1 171 997	–	1 171 997	3,4
Dollar de Singapour	622 635	–	622 635	1,8
Franc suisse	2 451 174	–	2 451 174	7,0
Dollar américain	25 441 365	–	25 441 365	72,7
Total	34 343 512	–	34 343 512	98,2

31 décembre 2015	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	1 795 070	–	1 795 070	5,6
Euro	3 118 613	–	3 118 613	9,7
Yen japonais	898 303	–	898 303	2,8
Dollar de Singapour	564 974	–	564 974	1,8
Franc suisse	2 794 353	–	2 794 353	8,7
Dollar américain	22 189 577	–	22 189 577	69,3
Total	31 360 890	–	31 360 890	97,9

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, aux 31 décembre 2016 et 2015, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	3 497 602	3 202 309

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	%	%
Technologie de l'information	33,2 %	32,1 %
Santé	26,2 %	27,2 %
Biens de consommation de base	10,9 %	14,6 %
Biens de consommation discrétionnaire	6,8 %	6,3 %
Produits industriels	5,4 %	2,0 %
Énergie	5,1 %	6,7 %
Matières premières	3,8 %	5,6 %
Télécommunications	3,7 %	3,4 %
Services financiers	3,1 %	0,0 %
Total	98,2 %	97,9 %

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Données fondées sur au moins une donnée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Si des données de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2016 et 2015.

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	34 343 512	–	–	34 343 512
Total des actifs financiers	34 343 512	–	–	34 343 512

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	31 360 723	–	–	31 360 723
Total des actifs financiers	31 360 723	–	–	31 360 723

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres débiteurs, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et des autres charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant.

		Série A		Série F
	2016	2015	2016	2015
Parts en circulation, au début	1 445 457	1 055 646	294 929	249 329
Parts rachetables émises	367 932	410 344	106 998	69 823
Parts rachetables rachetées	(148 674)	(88 146)	(163 055)	(36 355)
Parts émises au réinvestissement de distributions	34 192	67 613	4 193	12 132
Parts en circulation, à la fin	1 698 907	1 445 457	243 065	294 929

8. Frais de gestion et autres charges

Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais de gestion se sont établis à 856 029 \$ (31 décembre 2015 – 714 205 \$), dont une tranche de 65 504 \$ (31 décembre 2015 – 70 185 \$) demeure à payer.

Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 2 925 \$ (31 décembre 2015 – 2 700 \$).

Certains frais d'administration et de garde ont été absorbés par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les comptes de résultat et de résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 15 384 \$ (31 décembre 2015 – 10 936 \$) pour des transactions du portefeuille.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2016 et 2015

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Série A	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	208 609	3 695 888
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	1 566 510	1 248 285
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,13	2,96
Série F	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 002	892 513
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	252 825	270 887
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,08	3,29

11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune provision pour l'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.